



Espace associatif



Dossier Fil Rouge  
Mesure Petite Enfance



Zoom sur une activité  
Aider l'enfant à être entendu lors  
des séparations conflictuelles



En pratique  
Témoignage d'une pédiatre  
intervenant en maison d'enfants



Aux 4 coins des Nids  
Ce qu'il s'est passé...



Donner  
le temps  
de grandir

# Edito du président

Depuis toujours, l'association Les Nids a pour vocation d'apporter des réponses concrètes aux enfants et familles en souffrance sur son territoire.



Bien que nos motifs d'intervention soient diversifiés, toutes nos activités restent liées par le souci constant d'associer bonne distance professionnelle et juste proximité humaine. En témoignent les articles que vous pourrez lire dans le présent numéro de notre revue Actes.

Notre dossier fil rouge est ainsi consacré à la Mesure Petite Enfance, accompagnement spécifique à destination des parents éprouvant diverses difficultés à répondre aux besoins du tout jeune enfant. Couronnée par le prix Pierre STRAUSS en 2005, cette mesure vient de voir son périmètre d'action initialement rouennais s'étendre aux secteurs havrais et dieppois : une reconnaissance bienvenue des pouvoirs publics.

Comment ne pas également aborder la reprise par l'association de la Maison d'Enfants Les Sablons en Pays de Bray, aventure humaine exceptionnelle et recélant tant de promesses pour l'avenir comme pour les enfants qui trouveront là-bas l'apaisement nécessaire à leur mieux-être ?

L'actualité, c'est également l'anniversaire du Centre Educatif Fermé de Saint-Denis-le-Thiboult, qui a fêté ses 10 ans cette année et dont nous sommes fiers des avancées qu'il permet aujourd'hui, loin des clivages politiques de l'époque de sa création.

Enfin, nous ne manquerons pas d'évoquer notre prochain colloque, l'activité riche et variée de notre comité d'éthique, le dispositif d'audition de l'enfant ou encore l'action d'une femme de cœur, pédiatre engagée à nos côtés depuis de nombreuses années au sein de la Maison d'Enfants de Mont-Saint-Aignan ; sans compter l'actualité de nos services, toujours faste en ce début d'automne...

Les mots manquent pour décrire ce numéro à la hauteur de nos engagements et convictions, que vous aurez plaisir à lire.

Jean-Luc VIAUX

## Sommaire

### Espace associatif

Reprise de la maison d'enfants Les Sablons.....	3-4
Les 10 ans du Centre Educatif Fermé.....	5-6
Avis du comité d'éthique.....	7
Prochain colloque associatif.....	8
Livre de l'histoire de l'association Les Nids.....	8
Gala de bienfaisance au profit des Nids.....	8
Prévention spécialisée.....	9
Rapport d'activité associatif.....	9

### Dossier fil rouge

Mesure Petite Enfance.....	10-11
----------------------------	-------

### Zoom sur une activité

Aider l'enfant à être entendu lors des séparations conflictuelles.....	12-13
--	-------

### En pratique

Témoignage d'une pédiatre intervenant en maison d'enfants.....	14-15
--	-------

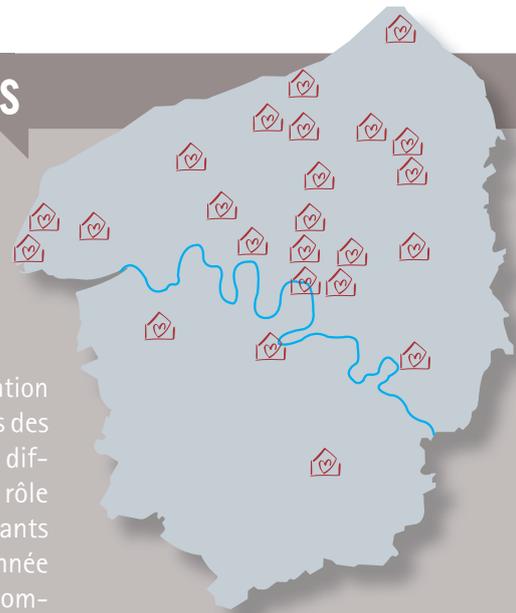
### Aux 4 coins des Nids

Ce qu'il s'est passé.....	16-19
---------------------------	-------

## Association les Nids

*Près de chez vous,  
l'association Les Nids  
protège les enfants*

Reconnue d'utilité publique, l'association Les Nids mène depuis plus de 80 ans des missions en faveur de l'enfance en difficulté en Haute-Normandie. Son rôle consiste à apporter aux 4 700 enfants et adolescents qu'elle suit chaque année protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir. Elle intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions.



Siège social : Association les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - 76130 Mont-Saint-Aignan  
Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux  
Comité de rédaction : M. Parain - F. Gotti - B. Laboulais  
Secrétaires de rédaction : M. Parain - F. Gotti  
Impression : Gabel



## Espace associatif

### Reprise de la maison d'enfants Les Sablons



**L**e 11 juillet 2013, l'association Les Nids était désignée par le Tribunal de Grande Instance de Dieppe pour reprendre l'établissement Les Sablons situé à proximité de Neufchâtel en Bray. Cette maison d'enfants à Caractère Social et Familial non traditionnelle accueille des enfants et adolescents confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, à partir de la décision d'un Juge des Enfants ou, dans le cadre administratif, à partir de la demande des parents. Il s'agit exclusivement de garçons, âgés de 6 à 18 ans, manifestant des troubles et symptômes très spécifiques freinant leur développement et leur socialisation.

#### Une mobilisation exemplaire des salariés

Cette reprise est l'aboutissement d'un combat mené depuis de longs mois par les salariés des Sablons, avec pour princi-

pale arme la conviction de défendre une cause juste et l'envie de le faire savoir. Habilitée depuis 1997 par le Département de la Seine-Maritime pour recevoir des jeunes en grandes difficultés psychiques et familiales dans le cadre d'un placement, la maison d'enfants Les Sablons a en effet été frappée au mois de mars dernier d'un arrêté de fermeture provisoire par le Tribunal de Grande Instance de Dieppe pour des motifs très sérieux liés à la gestion de l'établissement, qui compromettaient sa stabilité et sa pérennité.

Les enfants accueillis furent alors réorientés dans un délai très bref vers d'autres services ou, à défaut, dans leur famille d'origine avec soutien éducatif et recherche de nouvelles solutions.

Pour autant, les salariés, démunis face à ce coup dur, ont décidé de ne pas baisser les bras. Acceptant la réalité mais pas la fatalité, ils décidèrent alors de provoquer un sursaut citoyen et de se donner les moyens de voir leur structure à nouveau en capacité d'accueillir des enfants. Comme l'expliquait, en mai dernier à la presse locale, Marie-Lyne MARAIS l'une des responsables de l'établissement : « Nous sommes toujours salariés et nous avons espoir d'un repreneur. Si nous voulons avoir une chance, il faut que

tout soit en ordre. Alors puisque nous n'avons plus d'enfants dans nos locaux, nous allons faire les travaux pour pouvoir accueillir des enfants dans les délais les plus brefs possibles ». Les appels à la solidarité dans la presse, confortés par un soutien sans faille des élus locaux, ont provoqué un véritable mouvement de sympathie et d'entraide de la population locale et des entreprises. C'est ainsi que l'énergie des salariés s'est vue canalisée dans la restauration de tout un bâtiment pédagogique de l'établissement : entretien des espaces, remise en état de nombreuses pièces de vie... avec l'espoir toujours intact qu'un repreneur se manifeste.

#### Un projet dans la continuité pour l'association Les Nids

Sans vocation à recevoir des enfants du Département de la Seine-Maritime, la maison d'enfants des Sablons était peu inscrite dans les rencontres inter associatives locales ni même dans les espaces politiques et techniques départementaux. Lorsque l'association Les Nids décida en juin dernier de se porter candidate à la reprise, ce fut avant tout une découverte : celle d'une équipe soudée, impliquée ; et un projet solide, en capacité d'apporter



des solutions concrètes à des jeunes souvent décrits comme « difficiles ».

En amont de la découverte des lieux et des personnes, la motivation de l'association reposait sur une volonté forte : apporter une solution aux professionnels et enfants accueillis dans la structure et sauvegarder sur le territoire un dispositif important ayant fait ses preuves. Cette lecture des besoins sociaux, l'association Les Nids l'a forgée par ses plus de 80 années passées à accompagner les enfants en difficulté, notamment ceux pour qui un accompagnement plus spécifique était recommandé du fait de troubles ou de passages à l'acte importants (jeunes accueillis dans nos Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques, jeunes placés et suivant une scolarité adaptée, jeunes déscolarisés...).

Le public accueilli à la maison d'enfants Les Sablons est bien connu des acteurs sociaux du territoire : des enfants chahutés par la vie, pour lesquels seul un « maillage » avec tous les acteurs environnants (écoles, centres médico-sociaux, centres médico-pédo-pédagogiques, centres de formation) et un projet intégrant la globalité de leurs problématiques, peuvent permettre de les stabiliser et de construire, avec eux et leur famille, les bases d'une insertion scolaire et sociale.

Ainsi, le projet défendu par l'association, conforté par l'expérience de l'établissement, articule les dimensions soignantes, pédagogiques et éducatives, une prise en charge à la carte, un cadre apaisant, de nombreux supports en journée, un étroit partenariat avec les institutions scolaires, une capacité à répondre aux crises que peuvent manifester les enfants...

De plus, l'accueil des enfants d'autres départements, dans un rayon raisonnable (Eure, Basse-Normandie, nord de la région Centre, Picardie, Ile de France) ne doit pas occulter tout le travail à engager auprès de leur famille. En effet, comme pour toute maison d'enfants, le premier motif d'accueil est celui de l'assistance éducative, soit l'impossibilité temporaire d'une famille à répondre aux besoins d'un enfant. Il est donc important que cette distance, aussi relative soit-elle, ne soit pas un frein au travail social à destination des parents. L'association Les Nids dispose ainsi de nombreux outils et d'une grande expérience pour travailler cette dimension.

### Un projet pour le territoire

La décision du Tribunal de Grande Instance de Dieppe a été prise à partir du dossier déposé par l'association Les Nids et d'une approbation du Département de la Seine-Maritime. Elle repose sur le fondement et l'intérêt que l'association Les Nids reprenne cet établissement mais aussi sur la mise en œuvre d'une politique rigoureuse visant à consolider une activité en souffrance du fait des problèmes rencontrés ces derniers mois.

Aussi, cette reprise s'est accompagnée et s'accompagne encore (à la date de parution de cet article), d'un plan de travail ambitieux et nécessaire. Dans un premier temps, des contacts officiels ont été pris avec l'ensemble des départements utilisant jusqu'alors ce dispositif afin de rétablir l'activité et envisager le retour des enfants restés sans solution depuis l'arrêté de fermeture provisoire. Puis il a fallu procéder à l'ensemble des démarches

visant à transférer l'autorisation administrative de fonctionner.

L'accompagnement de l'association dans ce transfert d'activité a également concerné le projet en lui-même : est ainsi apparue la nécessité de renforcer l'équipe pluri-professionnelle de l'établissement afin de faire mieux correspondre les réponses apportées aux besoins des enfants ; d'engager un travail concernant l'évaluation continue de la qualité, axe rendu obligatoire par la loi cadre du 2 janvier 2002 ; de renforcer la formation des professionnels et plus largement de procéder à un travail de réécriture du projet de l'établissement et d'affirmation des composantes opérationnelles quotidiennes devant donner corps et cohérence au projet.

Pour l'association Les Nids, toutes ces actions sont l'occasion d'approcher plus concrètement la grande expérience de l'équipe en place et de parfaire ainsi cette rencontre entre deux institutions qui sauront mutuellement s'enrichir de leurs cultures, aussi différentes que complémentaires.

L'association Les Nids souhaite ici, aussi symboliquement qu'officiellement, la bienvenue à tous les professionnels, aux familles et aux enfants et elle est très heureuse de contribuer à un enrichissement local des réponses médico-sociales pour le mieux-être des enfants et de leurs familles.





## Les 10 ans du Centre Educatif Fermé

**G**éré par l'association Les Nids, le Centre Educatif Fermé (CEF) de Saint-Denis-le-Thiboult, en Haute-Normandie, est l'un des tous premiers établissements de ce type à avoir ouvert ses portes. Depuis sa création en juillet 2003, le centre est habilité pour recevoir 8 jeunes garçons de 13 à 16 ans. Les mineurs placés en CEF sont multirécidivistes ou multiréitérants et encourrent une peine de cinq années de prison. Chaque jeune est placé pour une durée de six mois, renouvelable une fois.

Dix ans après, l'association revient sur la genèse de cette ouverture pour livrer le témoignage d'une expérience qui ne la prédisposait pas à s'inscrire dans ce nouveau rapport à une jeunesse troublée, en mal de repères.

### Centres Educatifs Fermés et protection de l'enfance

Au début des années 2000, l'opinion publique découvre à grands renforts médiatiques l'image d'une jeunesse hors-contrôle, symbolisée par des scènes de violence urbaine impliquant des populations juvéniles, mineures ou pas. Image exacerbée mais néanmoins réelle d'un phénomène qui divise la classe politique. C'est dans ce contexte que le législateur

envisage, à l'automne 2002, la création d'un nouvel outil à destination du magistrat pour mineurs et des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) : le Centre Educatif Fermé.

La question du caractère « fermé » de ces centres éducatifs fige les discussions, avec en arrière-plan une question essentielle : **peut-on éduquer dans la contrainte ?** Tous les débats nationaux animent également la vie interne de l'association Les Nids pour finalement emporter la décision de son conseil d'administration par une importante majorité. Deux éléments centraux vont la décider.

D'une part, l'association était alors engagée depuis plusieurs années dans des travaux nationaux<sup>1</sup> l'ayant conduite à mettre en place en 1997 une Unité à Encadrement Educatif Renforcé, puis à participer à des groupes de réflexion avec la PJJ en tant qu'acteur spécialisé sur la problématique des enfants. Ce même facteur de légitimité positionnera l'association comme un interlocuteur privilégié pour contribuer à la construction du cahier des charges du dispositif sur le plan national.

D'autre part, le regard porté sur l'enfance sera déterminant. En effet, l'association a très rapidement considéré que sa mission et son expérience, à l'époque

de plus de 70 ans, auprès d'enfants et adolescents en difficultés familiales, ne pouvaient que la conduire à développer un projet éducatif pertinent, structurant, voire enveloppant, devant incarner tout autant la stabilité que l'exemplarité. Une conviction toujours présente qui solidarise le projet d'établissement et la communauté éducative.

### Les jeunes accueillis

Décider de regarder ou de faire émerger l'enfant au-delà du seul statut de délinquant ne doit pas empêcher de comprendre ce qui caractérise les 105 jeunes passés par le CEF de Saint-Denis-le-Thiboult depuis son ouverture.

Ce qui est frappant, aux dires des observateurs extérieurs se rendant au centre, c'est le décalage qui existe entre une représentation ancrée de ce qu'est un mineur délinquant, au casier judiciaire déjà bien rempli et ce qu'ils découvrent : des enfants. Des enfants qui utilisent toujours, dans les premiers temps, les codes sociaux qu'ils maîtrisent le mieux, entre arrogance, déstabilisation et surenchère verbale mais qui, dans le même temps, laissent entrevoir, dans un repos forcé de leur rôle social, leur condition première, celle d'une enfance chahutée, malmenée voire violentée.

<sup>1</sup> En lien étroit avec la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance, la CNAPE, actuellement UNASEA et avec l'Association de Thietreville.

Chez les jeunes accueillis au CEF, il existe une multitude de facteurs qui empêchent leur ancrage dans une réalité sociale et psychique un tant soit peu structurante. Ils traversent une période charnière de transition et de construction : l'adolescence (ou préadolescence pour certains). Ce qui est décuplé par l'influence de leur environnement social et leur trajectoire familiale souvent faite de carences éducatives ou affectives et d'érosion des repères. Des parents isolés ne trouvant ni les ressources ni des réponses suffisantes face à l'enfant qui n'est plus à sa place, avec la figure du père en pointillé, aussi absente qu'omniprésente.

Le travail engagé auprès des adolescents requiert un accompagnement de toute la sphère familiale, lieu de ressources possibles comme espace originel d'une construction d'un rapport à l'autre inappropriée. Si les jeunes provenaient longtemps de toute la France, ils sont aujourd'hui majoritairement originaires des régions rattachées à la Direction Inter-Régionale Grand-Nord de la PJJ (Nord Pas de Calais, Picardie, Haute-Normandie). La dimension familiale, bien que toujours mobilisée dans l'accompagnement global en est ainsi renforcée. Dans ces familles, il n'est pas forcément question d'un manque d'amour, bien au contraire, comme le souligne Stéphane DESCHAMPS, le Directeur de l'établissement : « **A trop aimer on laisse tout faire** ». L'enjeu est alors de travailler à retrouver les bases d'une relation à l'autre décentrée de ces enjeux affectifs.

### La vie au Centre Educatif Fermé de Saint-Denis-le-Thiboult

Le leitmotiv de la prise en charge au CEF est cette phrase rappelée par son Directeur : « **Quoi que tu fasses et quoi que tu dises, ta place est ici car on aura toujours suffisamment de considération pour toi** ». Fonctionnant comme un crédo, ce discours est constamment relayé et symbolise les valeurs qui sous-tendent le projet institutionnel et la philosophie d'un tel dispositif. Aussi, loin d'être un lieu de neutralisation provisoire du danger, le CEF est un espace d'accès à l'autre et à soi.

Avant son arrivée, le jeune est pris en charge par deux éducateurs pendant 24 heures, afin d'être amené à mettre des mots et du sens sur les raisons de son placement. Cette phase fonctionne comme un sas d'apaisement et permet d'installer un rapport éducatif et humain avant que le jeune ne se confronte au groupe et aux règles de l'institution : inscrire le jeune dans un processus éducatif large, le responsabiliser dans ce qu'il devra initier pendant son accueil tout en déconstruisant sa place d'auteur de délit(s) en lui redonnant un statut d'enfant. L'exemplarité de chacun, l'interdisciplinarité, le partenariat et l'inscription au local, la constance dans les réponses apportées, ou encore la solidarité des professionnels dans les difficultés de prise en charge sont les points d'ancrage du projet.

L'association a appris de ces jeunes, et ainsi a renforcé la formation des professionnels pour façonner les parcours les plus individualisés qui soient. Le programme éducatif intensif, cœur de la prise en charge après la phase d'évaluation, s'articule autour de nombreux champs et s'adapte toujours aux potentialités des jeunes. Le rapport au scolaire est constamment travaillé tout comme le sont également les supports visant la socialisation. Tout ce qui est proposé au jeune vise à le mettre en position « d'acteur positif ».

Les relations avec l'environnement sont fondamentales pour soigner les troubles décelés, favoriser l'intégration, donner accès à la culture, responsabiliser les jeunes... Les supports utilisés tendent ainsi à prendre le contre-pied des comportements déviants des adolescents, en les impliquant dans des actions mobilisant leur empathie, leur capacité à comprendre la souffrance de l'autre, en leur permettant de donner : restaurants du cœur, associations accueillant des polyhandicapés... L'implication dans la rénovation des locaux collectifs participe de la même façon d'une attention à l'autre retrouvée ou d'une restauration de soi.

Le partenariat, c'est également celui construit avec les entreprises locales pour l'accueil des jeunes en stage de découverte, des stages qui permettent de se projeter dans « l'après CEF », dans

une perspective d'insertion mais aussi de construction d'une autonomie à regagner.

### Des murs qui protègent, qui soignent, qui réconcilient

Après dix années d'expérience, la question de l'enfermement doit se voir à la lumière du projet : dans la confiance et la responsabilisation. Les murs protègent, réparent et sont la condition permettant de donner au jeune **le temps de grandir**, pour reprendre la devise des Nids, au-delà des actes posés.

Avec une durée de prise en charge moyenne de sept mois et demi, un travail de qualité peut être engagé, un sursaut provoqué. Systématiquement un projet est élaboré avec chaque jeune. Sur les 14 adolescents sortis des effectifs de l'établissement en 2012, 10 sont retournés en famille, 2 ont été réorientés dans une structure traditionnelle de la PJJ et 2 ont été incarcérés. Des chiffres qui donnent à voir le possible mais aussi la modestie à avoir quant à notre capacité à infléchir des trajectoires de vie déjà marquées, pour certains, par une pente autodestructrice.

Puis se pose la question de l'après CEF, l'insertion, dont les réponses restent incertaines. Comment s'assurer que ce qui aura été permis pendant quelques mois soit capitalisé ? Quelle part dans le libre arbitre de chacun pour se saisir des bonnes rencontres ? Des jeunes donnent des nouvelles, remercient que l'on ait été là, pour ceux dont on a perdu la trace demeure seulement l'espoir qu'on leur ait permis de voir qu'une autre voie était possible.



Représentation de percussions par les jeunes du CEF le 30/08/2013



## Accueil des fratries au moment du placement

### Ce qu'en dit le comité d'éthique

Le comité d'éthique de l'association Les Nids a récemment mis en débat une question essentielle touchant à la politique des Nids et à son évolution : l'accueil des fratries au moment du placement. Si la phrase emblématique des Nids, « Ensemble et comme les autres », sans discrimination de classe ou de sexe, n'a jamais été démentie, il convenait de questionner l'effectivité de cette position associative à la lumière des pratiques contemporaines.

### Une évolution positive

Nous sommes loin du contexte des années 1930, loin de la double peine infligée aux frères et sœurs orphelins, d'être à la fois placés et séparés. La loi et les mœurs ont évolué, entraînant une remise en question du modèle dominant et si, aujourd'hui, le travail entrepris repose avant tout sur l'enfant à protéger, avec son individualité et ses besoins, il est forcément mis en perspective dans son rapport à ses frères et sœurs. Une loi promulguée le 30 décembre 1996 est venue traduire cette préoccupation. Extrait : « l'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et sœurs sauf si cela n'est pas possible ou si son intérêt commande une autre solution ». A côté d'autres textes, cette loi fut une avancée et une reconnaissance juridique considérables. Toutefois, deux passages de ce court extrait appellent des commentaires :

« *Sauf si son intérêt commande une autre solution* » : cela est clairement vérifié dans la pratique : déséquilibre dans les relations intrafamiliales, enfant « parentifié »,

enfant bouc-émissaire... Les exemples ne manquent pas pour légitimer une séparation, parfois temporaire, et resituer ainsi la mission première de l'association à savoir protéger chacun des enfants accueillis.

« *Sauf si cela n'est pas possible* » : cette formulation est plus équivoque : comment déterminer cette impossibilité ? A partir de quels principes ? De quels critères ?

### Des contraintes réelles

Si les statistiques associatives tendent à montrer un maintien de l'accueil de fratries, cette réalité est affaiblie par différents facteurs.

Ainsi, la première difficulté pointée par le comité d'éthique concerne le **fonctionnement actuel des admissions des jeunes** : un plus grand « turn-over » et peu ou pas de places gelées en prévision de l'accueil de fratries nombreuses, sauf si l'accueil est suffisamment anticipé. Si certaines structures continuent à promouvoir ce projet, cela s'opère avec plus de difficultés qu'auparavant.

Par ailleurs, seconde difficulté, il est souligné que l'**organisation par groupes « horizontaux »** dans nos maisons d'enfants (accueil par petits groupes de mêmes tranches d'âges), initiée pour mieux prendre en compte les besoins liés à chaque âge, fragilise la possibilité d'accueil des fratries en un même lieu, tout en renforçant l'individualisation des prises en charge. Il s'agit là d'une injonction paradoxale révélant les contradictions de notre époque : parvenir à penser le groupe tout en donnant à chacun les chances d'exprimer sa pleine singularité.

Enfin, il est également noté la **difficulté de définir ce qu'est aujourd'hui une famille** et donc une fratrie. Les recompositions familiales et la mouvance des structures familiales brouillent les codes traditionnels hérités du passé.

### « Se sentir frères »

Lorsque la fratrie est séparée, sont organisées des « visites fratries », ordonnées par les autorités ; celles-ci permettent des moments de partage entre frères et sœurs, recréant une réalité de relations fraternelles « ordinaires » ; mais hélas, elles ne sont parfois pas effectives pour des raisons d'organisation de l'un des nombreux acteurs du large champ de l'enfance.

Néanmoins, il y a, aux Nids, un souci réel pour soutenir les liens qui font sens pour l'enfant et qui sont dans son intérêt, afin de l'ancrer dans une histoire, une parenté, une filiation, qui lui permettent de se construire. La dimension subjective est elle aussi importante car on peut se savoir frères et ne pas se sentir frères. Il faut donc toujours donner la parole à l'enfant pour que lui-même dessine les contours de sa famille.

La fratrie est finalement le lieu où se rencontrent de nombreuses dimensions, qu'elles soient biologiques, juridiques, affectives... et elle doit conduire à se demander par quels moyens faire exister l'Autre, présent ou non dans la vie de l'enfant, aussi bien physiquement que symboliquement. Il en va de même dans notre devoir de regarder la parenté, le groupe, le tissu familial...

Le comité envisage ainsi d'initier des travaux sur ces questions et d'élaborer une série de recommandations associatives.



## Prochain colloque associatif

### Pour célébrer les droits de l'enfant

INSCRIPTION  
libre et gratuite

Pour sa septième édition, le colloque organisé par l'association Les Nids, le **mercredi 20 novembre 2013** à l'ESPE ex IUFM de Haute-Normandie à Mont-Saint-Aignan en partenariat avec le Barreau de Rouen, mettra à l'honneur le travail engagé, notamment en protec-

tion de l'enfance, pour aider les familles face à leurs difficultés. L'ambition de cette journée de rassemblement n'est pas d'inventorier tous les dispositifs existants mais plutôt d'interroger le droit et l'éthique quand l'action s'exprime dans l'intimité du cercle familial. Le titre du colloque, **Agir dans le milieu**, traduit cette volonté de penser l'environnement de l'enfant comme un élément de compréhension de ce qui est fait pour lui, à travers les différentes instances éducatives qu'il côtoie (la famille, l'école, l'entourage...).

Comme le rappelle le préambule de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant « La famille, unité fondamentale de la société [...] doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté ». Elle est ainsi un espace où l'action éducative doit conjuguer protection et prévention, vigilance et non-ingérence, évaluation et respect des droits. Ceci afin d'adapter chaque pratique à des situations sociales singulières et de créer les conditions d'une pleine réappropriation parentale de l'espace familial.

Nous aurons le plaisir d'accueillir deux conférenciers de renom pour accompagner et nourrir cette journée : Alain GREVOT, spécialiste des questions de protection de l'enfance à l'ODAS (Observatoire de l'Action Sociale Décentralisée) et Michel BOUTANQUOI, Professeur de Sciences de l'Education à l'Université de Franche-Comté.

Aux côtés de ces intervenants, nous entendrons des acteurs de tous horizons évoquer ces questions qui ne manqueront pas de susciter intérêt et débat.



### Gala de bienfaisance : l'évènement phare et solidaire de la rentrée

Les membres de l'association des Oeuvres de Saint Gabriel<sup>2</sup> ont organisé le **jeudi 12 septembre 2013** à Isneauville un **Gala de Bienfaisance** au profit de l'association Les Nids. Cette soirée exceptionnelle a créé l'enthousiasme et l'étonnement des invités, tout en misant sur la simplicité. Plus de 500 convives, qui par leur présence ont contribué à aider des enfants de leur région, pour qu'ils trouvent aux Nids sécurité, affection et les repères nécessaires pour se construire et devenir des adultes autonomes et heureux.



### Livre de l'histoire de l'association Les Nids

L'association Les Nids a souhaité traduire par écrit ses valeurs, son expérience, ses aventures, des anecdotes, des témoignages... tout ce qui raconte ses 80 ans d'histoire au service de l'enfance et de la famille. De cette histoire, Guy LATROUPE, Vice-Président de l'association Les Nids, en a fait un livre intitulé « Ensemble et comme les autres ». Un hommage particulièrement justifié à l'égard de tous ceux qui ont permis et assuré la longue et constante évolution de l'association, au rythme des mutations de la société, fidèlement à l'état d'esprit de Madeleine LECOEUR, sa fondatrice. Cet ouvrage ne transcrit pas seulement une chronologie d'événements, c'est un témoignage social sur l'évolution du secteur de la protection de l'enfance qui laisse trace tout en images.

➤ Plus d'infos sur [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

<sup>2</sup> L'Ordre a pour vocation de favoriser les relations entre les diplomates, les consuls ainsi que les membres de la Société Civile, qui concourent par leurs actions à l'épanouissement des libertés, au partage du savoir et des valeurs humanistes.

## De nouvelles orientations pour la prévention spécialisée

La prévention spécialisée est une action socio-éducative dont l'objectif principal est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social nécessaire à une meilleure insertion. Les éducateurs vont à la rencontre des jeunes dans les différents lieux de regroupement, principalement dans la rue. Ils sont, de ce fait, régulièrement appelés « éducateurs de rue ». Ils sont à l'écoute des jeunes et de leurs familles, apprennent à les connaître et à les comprendre, créent des liens avec eux, afin d'être identifiés comme des « personnes ressources ». Ils repèrent ceux qu'ils jugent en demande d'aide et pour lesquels ils décident d'entamer une démarche. Ils jouent un rôle d'éducation informelle. Les territoires ciblés correspondent le plus souvent aux Zones Urbaines Sensibles. Cette action est basée sur les principes de libre adhésion, de garantie de l'anonymat, d'absence de mandats nominatifs et de non institutionnalisation.

A l'occasion du vote de son budget le 18 décembre 2012, le Département de Seine-Maritime, principal financeur de cette action, a réduit de moitié l'enveloppe départementale de la prévention spécialisée, pleinement inscrite dans la politique départementale de protection

de l'enfance. A la suite du vote du budget, plusieurs rencontres ont eu lieu entre le Département, les villes et associations concernées, rencontres destinées à rappeler le nouveau cadre de l'action et les modalités d'examen des coûts financiers relatifs à cette décision.

Partant de cette décision, les associations se sont mobilisées pour défendre la mission, les territoires, les populations ainsi que l'emploi. Au niveau national, le Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée (CNLAPS), fédération regroupant l'ensemble des associations et services associatifs de prévention spécialisée, s'est largement investi pour condamner ce choix.

Pour l'association Les Nids et son service havrais de prévention spécialisée, la baisse budgétaire s'est élevée à 58 %. Un recours a été mis en place parallèlement à une procédure de sauvegarde de l'emploi. Dans les faits, cinq emplois sur huit ont été perdus en deux ans, cette coupe budgétaire s'ajoutant à une première baisse un an auparavant.

Depuis, l'association Les Nids s'est engagée à reconsolidier l'activité, en prenant en compte la nécessité de mutualiser les moyens pour réinstaller le service et de

repenser son projet, au regard de cette baisse de moyens mais également au regard du nouveau cadrage politique fixé par les instances décisionnelles départementales et locales. Trois grandes orientations ont ainsi été fixées par les élus : priorité aux mineurs dans la planification des actions menées, révision des zones d'intervention et priorisation des accompagnements liés aux difficultés scolaires (décrochage, absentéisme ...).

A partir de ces grandes indications et du souhait de l'association d'articuler au mieux son action avec l'ensemble des programmes développés sur le territoire par les acteurs locaux, un avenant au projet de service a été écrit. Cet avenant complète le projet de service en cours et fixe l'opérationnalité du nouveau projet dans une organisation territoriale plus ouverte. Ainsi ce projet tend à s'inscrire dans la politique associative de développement des activités de jour, partant des ressources internes liées aux actions déjà mises en place sur le territoire havrais. Le nouveau projet est finalisé et sera présenté dans les prochaines semaines aux différentes parties concernées par la politique de prévention spécialisée (décideurs, partenaires, administrateurs...).

## Rapport d'activité associatif

C'est avec fierté que l'association Les Nids vous propose, pour la deuxième année consécutive, une lecture du travail qui a été engagé tout au long de l'année par les différents établissements, avec des éléments clefs de ce que recouvre le fait associatif. Plus qu'une compilation des activités menées par chaque acteur de l'association Les Nids, le Rapport d'activité 2012 vous présente des éléments de compréhension de la situation sociale des familles sur le territoire et des solutions que nous apportons.

Il vous permet d'en savoir plus sur :

- > Nos missions auprès des enfants et des familles
- > L'implantation de nos établissements
- > Notre organisation et notre fonctionnement
- > Nos ressources
- > Les orientations qui ont marqué 2012

↳ Téléchargeable sur [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

Nous vous en souhaitons  
une bonne lecture





## Dossier Fil rouge

### La mesure Petite Enfance

C'est une mesure d'Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ou d'Aide Educative à Domicile (AED) qui s'adresse à de très jeunes enfants, âgés de 0-6 ans, signalés comme étant en grand risque. Sa durée est de six mois, renouvelable une fois pour une durée équivalente. Elle concerne des situations de dysfonctionnements graves de la parentalité et des situations réclamant un travail de guidance parentale visant à protéger le jeune enfant en développant la qualité du lien à son parent et en veillant à son développement. Cette mesure permet un soutien renforcé à la parentalité, pour notamment s'assurer de la qualité des soins qu'il reçoit et favoriser l'attachement entre le parent et l'enfant. Elle a été récompensée en 2005 par le prix Strauss.

#### Pourquoi ?

Le service d'éducation et de prévention de l'association Les Nids basé à Rouen a été habilité, à titre expérimental, dans le cadre judiciaire en 2002 puis administratif en 2004, pour mettre en œuvre des mesures d'action éducative « Petite Enfance ». Le projet est venu répondre à des questionnements quant à la pertinence du placement de très jeunes enfants prononcés faute de dispositifs intermédiaires et plus spécifiques. Ainsi, ce sont des éducateurs du service d'AEMO de l'association Les Nids qui sont à l'origine du projet qui a permis de créer la mesure spécifique Petite Enfance.

#### Objectifs de la mesure Petite Enfance

- > **Protéger l'enfant** dans son développement physique, psychoaffectif, cognitif et lui permettre, dans la mesure du possible, un épanouissement dans son lieu de vie naturel
- > **Aider les parents** à repérer les besoins de leur enfant et à y répondre de façon suffisamment adéquate
- > **Evaluer** la qualité du développement moteur, affectif, cognitif de l'enfant
- > **Construire avec les parents** un espace contenant visant la sécurité de l'enfant
- > **Imaginer un mode d'intervention différent** pour soutenir des interactions précoces enfant/parents et prévenir des perturbations de l'attachement et d'éventuels troubles du développement consécutifs
- > **Privilégier le travail partenarial et la constitution de réseaux d'aide** à la parentalité dans l'environnement proche des parents et de l'enfant
- > **Inscrire la famille dans un maillage social** qui assurera une continuité d'accompagnement une fois la mesure levée

#### Pour qui ?

Pour les enfants de 0 à 6 ans, qu'on ne peut séparer de leurs parents. L'intervention se situe au cœur de la famille. La majorité de ces familles pâtit de conjonctions de facteurs fragilisants. Il peut, pour exemple, s'agir de précarité financière, d'isolement social, de rupture familiale, de troubles psychiques associés, de conduites addictives... Ces parents sont fortement fragilisés par leur histoire et leur parcours de vie souvent douloureux et complexes. De ce fait, les orientations sont souvent initiées par les acteurs sociaux de proximité qui travaillent déjà avec ces familles.

#### Dans quel but ?

L'intervention se décline à partir de deux axes principaux que sont la protection du jeune enfant et le soutien à la fonction parentale. Ces deux missions sont en interrelation et s'inscrivent dans un travail de construction du tissu partenarial. Pour assurer un soutien de proximité, l'éducateur est amené à « faire avec » le

jeune enfant. Néanmoins, il a pour objectif de permettre au parent de s'identifier, puis de s'approprier un « savoir-faire », un « savoir ressentir », une expérience positive, qui va lui permettre, par un effet miroir, de développer ses propres compétences. La mesure éducative « Petite Enfance » se différencie par son caractère de proximité, ce qui nécessite que la question de la distance professionnelle soit régulièrement interrogée et rend la pluridisciplinarité d'autant plus essentielle. Il s'agit d'une intervention hebdomadaire auprès de la famille qui peut être plus fréquente en période de crise. Elle s'inscrit comme espace intermédiaire entre partenaires médico sociaux et famille, entre isolement et lien social, entre rupture et continuité, entre répétition et créativité.

## Par qui ?

### Une équipe Petite Enfance interdisciplinaire

Elle est composée d'un responsable hiérarchique, d'une psychologue, de 7 intervenants socio-éducatifs et d'une secrétaire qui travaillent en étroite collaboration tout au long de l'accompagnement éducatif.

**Le chef de service** est garant de la dynamique du projet, du soutien technique des éducateurs dans la mise en œuvre des mesures, de la gestion de l'activité, et de la validation de l'action éducative auprès des familles. Le chef de service est présent et accompagne la mesure à chacune de ses étapes.

**L'éducateur** est le professionnel au plus près de l'évolution de l'enfant, mais également celui à qui les parents se réfèrent. L'éducateur référent met en œuvre les orientations éducatives adaptées à la singularité de chacun, après qu'elles aient été

élaborées avec les membres de l'équipe et selon les objectifs préconisés par le prescripteur. Il reste présent et c'est l'acteur essentiel de la mise en œuvre et des étapes significatives de la mesure. Des binômes peuvent être constitués lorsque la situation le nécessite.

**La psychologue** intervient auprès de l'équipe lors des temps de réunions, ou plus informellement pour un éclairage clinique, ainsi qu'auprès des familles. Les rencontres avec les familles peuvent se faire tant au service qu'au domicile, avec ou sans l'éducateur référent. Leur évaluation porte notamment sur le développement psycho-affectif de l'enfant, sur la qualité des relations précoces parents-enfant, sur le fonctionnement familial et sur les capacités d'évolution. Un écrit spécifique de la psychologue est intégré au rapport d'évolution. Les discussions et les conclusions sont rédigées conjointement avec le référent.

**La secrétaire** est en charge du suivi administratif des dossiers, du suivi de l'activité et de la facturation.

Des instances de régulation permettent à l'ensemble de l'équipe d'interroger et d'évaluer régulièrement les pratiques professionnelles et l'adéquation des actions éducatives avec l'évolution globale de la famille

## Comment ?

### Développer la capacité d'observation et d'attention au jeune enfant

Une observation fine des interactions permet de formuler des hypothèses sur les difficultés rencontrées, de mettre du sens sur un comportement puis de les mettre au travail avec la famille. Développer les capacités d'attention va permettre d'appréhender au mieux les manifestations

de l'enfant, la nature des communications non-verbales et de leur donner sens au plus près du fonctionnement familial. Cette attention permet également aux parents, par identification, de développer leur fonction « observante » à l'égard de leur enfant.

### Veiller à la qualité des soins à l'enfant afin qu'il puisse développer ses compétences

L'axe de travail le plus important va consister à accompagner les parents dans l'instauration d'une relation suffisamment structurante et contenante autour de leur enfant. Cet axe ne peut être travaillé sans une formation continue des professionnels alliant théorie, méthodologie et surtout régulation d'équipe. Il est important d'évaluer rapidement si le positionnement parental peut évoluer et ainsi apporter une sécurité physique et psychique suffisante au maintien de l'enfant au sein de sa famille.

### Veiller à la construction de la parentalité et des liens intergénérationnels

Face à des parents qui ont parfois déjà bénéficié de mesures éducatives, il est important de repérer et de reconnaître le travail antérieur pour ne pas être dans la répétition, mais pour faire émerger ce qui a été compris ou non par les parents, et les accueillir là où ils en sont dans leur parentalité. L'accès à la parentalité étant un parcours difficile, un regard bienveillant d'un tiers professionnel facilitera la remise en question et le désir d'évoluer chez ces parents souvent eux mêmes très fragilisés par un faisceau de difficultés.

### Veiller à valoriser les potentialités individuelles

Il s'agit de reconnaître et de soutenir chacun dans sa spécificité, dans ses potentialités et ses difficultés tout en le situant dans une dimension conjugale et familiale. Il ne s'agit pas ici de tenter de façonner ces parents à « nos » normes mais seulement de les accompagner afin qu'ils répondent aux besoins élémentaires de leur enfant et aux exigences de la Loi.

Equipe Petite Enfance  
Service Education et Prévention  
Rouen (76)





## Zoom sur une activité

# Aider l'enfant à être entendu lors des séparations conflictuelles

### Espace Audition de l'enfant

**A**ujourd'hui, tout enfant peut être amené à subir des ruptures dans la continuité de sa vie quotidienne avec ses parents. Les séparations parentales sont toujours un bouleversement dans la vie de l'enfant, qui se retrouve trop souvent au cœur du conflit.

C'est donc pour répondre au besoin de prendre en compte sa parole, au nom des droits de l'enfant et du maintien des liens familiaux, que l'association Les Nids a créé un dispositif inédit en Haute-Normandie : l'Espace Audition de l'enfant (Dieppe et Le Havre).

### A qui s'adresse cette audition ?

A tout mineur capable de discernement désirent être entendu dans le cadre d'une procédure judiciaire le concernant (séparation parentale, conseil de famille, mesure d'assistance éducative...).

### Qui décide ?

C'est le Juge aux Affaires Familiales, Juge des Tutelles, ou Juge des Enfants

qui décide de déléguer cette audition à l'Espace Audition afin qu'elle soit menée par des professionnels de l'enfance ayant des compétences spécifiques dans le champ du contentieux familial, ce qui favorise la qualité du compte-rendu qui lui est envoyé afin de l'aider à prendre une décision dans l'intérêt du mineur.

### En quoi consiste cette audition ?

C'est un entretien qui permet à l'enfant de faire connaître son ressenti et ses attentes concernant sa place au sein de la famille, sans pour autant lui conférer le statut de partie.

### Comment se déroule l'audition ?

Lorsque le Juge délègue cette audition à l'association Les Nids, elle se déroule au sein de l'Espace Audition de l'enfant.

Le mineur est reçu seul ou assisté par un avocat, désigné par le Bâtonnier à la demande du Juge ou choisi par l'enfant

lui-même, afin d'être soutenu moralement et psychologiquement.

L'audition est menée au sein de l'Espace Audition par les professionnels des Nids et se déroule sur un seul temps d'une durée de 30 à 45 minutes. Il s'agit, en reformulant et en tenant compte de ses émotions, d'amener l'enfant à s'exprimer, à clarifier, à affiner ses pensées.

A l'issue de l'audition, il est proposé aux deux parents un espace et un temps de parole, en l'absence de l'enfant qui patiente à son tour en salle d'attente. Les propos de l'enfant ne sont pas retransmis aux parents. Ce temps de rencontre peut permettre une reprise de dialogue entre deux personnes qui n'ont parfois plus échangé depuis leur séparation et ainsi favoriser l'émergence de solutions à l'initiative des parents, dans l'intérêt de leur enfant. Cet échange peut être l'occasion de les informer, si besoin, des différents dispositifs de droit commun à leur disposition, afin qu'ils obtiennent une aide pour la résolution de leur conflit : la médiation familiale, le lieu rencontre, l'accès possible à un espace d'écoute, etc.

Un compte-rendu écrit de l'audition de l'enfant est ensuite envoyé au Juge dans les 5 jours suivant le rendez-vous. Il s'attache à retranscrire les propos de l'enfant, sans interprétation, ni analyse conformément à ce qu'il a souhaité ; mais aussi à apporter des éléments observés par les professionnels quant au comportement émotionnel de l'enfant (pleurs, rires, craintes...) durant l'audition.

## Quels sont les avantages de l'Espace Audition de l'enfant ?

Ce lieu contribue à différencier les places et rôles de chacun en offrant à l'enfant une rencontre avec des professionnels de l'enfance dans un cadre sécurisant, à distance du tribunal où se règlent les conflits des adultes. L'acuité de la discorde parentale est parfois telle que l'enfant, ne pouvant aimer librement et ouvertement ses deux parents, se trouve pris dans un conflit de loyauté envers l'un au détriment de sa relation avec l'autre.

C'est un lieu de reconnaissance et de respect des sentiments et opinions ambivalents de l'enfant à l'égard de ses parents. Lors d'une séparation, face à une situation familiale conflictuelle, l'enfant se retrouve isolé, bridé dans son expression.

L'espace audition permet à l'enfant de rencontrer un tiers neutre : l'auditeur, qui l'aide avec bienveillance à élaborer sa parole propre et à exprimer ses ressentis et ses besoins.

## Qui finance cette audition ?

La rémunération forfaitaire de l'audition de l'enfant est fixée par le décret du 20 mai 2009. L'article 695 du Code de procédure Civile précise qu'elle est inhérente aux dépenses et frais de justice.

Si l'enfant a choisi d'être assisté par un avocat, il bénéficie de plein droit de l'Aide Juridictionnelle.

## Permettre à l'enfant que ses sentiments et ses envies soient pris en compte.

### En pratique

L'audition, c'est par exemple un préadolescent qui arrive avec un planning déjà établi du temps partagé entre ses parents. Il pose la feuille devant lui et nous explique qu'avec son père, ils ont établi un calendrier qui lui permette de passer autant de temps chez son père que chez sa mère. Nous lui demandons alors de nous dire ce qu'il souhaite réellement « lui », et nous l'invitions à laisser ce calendrier de côté. Il l'écarte et nous avoue qu'il aimerait aller vivre chez sa mère mais que son père ne veut pas. Il ajoute que son père lui a confisqué son portable quand il lui a fait part de ce souhait. Nous constatons que dès que nous l'autorisons à être lui-même, il exprime et argumente clairement ses intentions afin que le Juge puisse avoir des éléments objectifs lui permettant de prendre sa décision.



L'audition, c'est également un travail de coopération avec les avocats des enfants : ces derniers les rassurent et les soutiennent. A ce propos, je me souviens d'une question posée à un enfant de huit ans que nous auditionnons : « Comment tu vois ton père ? », réponse lapidaire de l'enfant : « Je le vois bourré ». Son avocat alors présent intervient auprès de l'enfant pour lui dire qu'il n'a pas répondu correctement à la question, la reformulant pour lui indiquer qu'il s'agit de savoir à quel rythme il voit son père. Anecdote révélatrice du travail mené : si l'enfant n'a pas répondu à la question selon le sens que nous y avons mis, sa réponse n'en était pas moins intéressante car il exprime alors clairement un message à destination du Juge, mais aussi de son père car ce dernier aura accès au compte rendu de l'audition lors d'une prochaine audience, ou par le biais de son avocat...

L'audition, c'est beaucoup de choses mais c'est surtout l'invitation à un cheminement pour aider l'enfant à accéder à lui-même.

**Rachel BERLY, chef de service, lieu d'audition ... Dieppe**

## ESPACES AUDITION DE L'ENFANT

### • A Dieppe

15 rue Jehan Véron  
Tél. 02.35.84.35.83  
direction.aep@lesnids.fr

### • Au Havre

11 rue Paul Souday  
Tél. 02.35.21.57.06  
ceh.sioe@orange.fr

Vous pouvez télécharger  
la plaquette sur [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)





## En pratique

### Témoignage d'une pédiatre intervenant en maison d'enfants



Témoignage du  
Dr Elisabeth BADESCOU,  
Pédiatre référente de la  
maison d'enfants des Nids  
à Mont-Saint-Aignan (76)

Après avoir effectué des consultations au sein d'un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pendant 12 ans dans le quartier des Sapins à Rouen, j'ai ouvert mon cabinet de pédiatrie libérale en 1990.

Désirant parallèlement continuer à m'occuper d'enfants défavorisés, j'ai succédé en 1991 au Dr Marie-France GRANCHER, pédiatre de formation, qui assurait depuis de nombreuses années le suivi médical des enfants de la maison d'enfants des Nids à Mont-Saint-Aignan (76), pour sa part à titre bénévole.

La présence à mes côtés d'un professionnel des Nids facilite mon travail auprès de l'enfant et des équipes. Mireille QUINQUENEL, éducatrice, est ainsi en charge de m'assister et d'assurer le suivi des prescriptions médicales, des consultations à l'hôpital ou encore des vaccins, le tout en lien avec sa direction et les autres éducateurs.

**Ma mission consiste en premier lieu à :**

- > **Sécuriser les enfants** et leur donner confiance dans le corps médical
- > **Assurer la mise à jour de leur calendrier de vaccination** afin de leur garantir une meilleure protection, car nombreux sont ceux qui cumulent parfois jusqu'à 4 ou 5 vaccins de retard
- > **Suivre leurs courbes de poids et de taille** : une alimentation équilibrée et des horaires réguliers de sommeil permettent à la majorité des enfants de retrouver un poids et une taille normaux après quelques mois passés aux Nids. Ceux en surpoids s'affinent alors, tandis que les « trop petits » grandissent. D'où l'importance d'apporter aux éducateurs mes conseils en diététique
- > **Soigner les maladies virales** intercurrentes comme la fièvre, la gastro-entérite, le rhume ou la pharyngite. Les éducateurs jouent ainsi un rôle majeur dans

le suivi médical des enfants au quotidien, raison pour laquelle je déplore qu'hormis les Educateurs de Jeunes Enfants (EJE), ils ne bénéficient d'aucune formation paramédicale pendant leurs études. Des protocoles ont donc été écrits afin de les aider à discriminer les symptômes en fonction de leur gravité, permettant notamment d'éviter la multiplication de consultations inutiles et la prescription systématique d'antibiotiques

- > **Suivre l'hygiène dentaire** : bien que les statistiques prouvent une quasi absence de caries chez les jeunes Français âgés de moins de 18 ans, en maison d'enfants il est très fréquent de rencontrer des enfants aux nombreuses dents cariées, faute de brossage et d'une trop grande consommation de boissons sucrées

Au-delà de la médecine générale, mon travail aux Nids relève également d'une prise en charge spécifiquement pédiatrique, d'autant plus indispensable pour ces enfants qui, bousculés par la vie, n'ont pas véritablement été médicalement suivis lorsqu'ils vivaient au domicile familial.

J'interviens ainsi pour diagnostiquer les maladies plus rares ou plus graves telles que les déficits hormonaux, maladies neu-

rologiques, troubles visuels et auditifs, énurésies et encoprésies et pour assurer le lien avec les pédopsychiatres en cas de maladies psychologiques ou psychiatriques, fréquentes chez ces jeunes en souffrance.

De nombreux domaines touchant à la contraception, les maladies sexuellement

transmissibles ou la consommation précoce de drogues, sont plus particulièrement investigués par les éducateurs qui effectuent un travail formidable de documentation afin d'agir au mieux.

Je profite enfin de mes nombreux passages au « foyer » des Nids pour rappeler à tous des messages de « bonne santé »

en termes d'hygiène de vie, de soin du corps, d'alimentation équilibrée (pas de boissons sucrées !)... pour que ces réflexes deviennent naturels.



Témoignage de  
**Mireille QUINQUENNEL**,  
Educatrice référente famille  
de la maison d'enfants des Nids  
à Mont-Saint-Aignan (76)

Comment parler autrement que de « privilège » quand j'évoque ma fonction aux côtés du Dr Elisabeth BADESCOU ?

Dès la mise en place des premières consultations médicales effectuées au sein de la maison d'enfants, la nécessité de constituer un binôme Pédiatre/Professionnel de l'établissement est apparue fondamentale afin de garantir la prise en compte de la situation globale des enfants.

Dans un premier temps, ce fut la place de l'infirmière puis aujourd'hui, la mienne. Mon rôle consiste ainsi à favoriser le lien avec l'équipe éducative (chefs de service, psychologues et éducateurs), les partenaires médicaux et paramédicaux extérieurs mais aussi avec les parents lorsqu'ils demandent à rencontrer la pédiatre.

Déjà dix ans que j'assure cette fonction qui est similaire à celle d'une assistante sanitaire. Je suis ainsi sollicitée très régulièrement par les enfants et les adolescents, qui viennent spontanément me parler de leurs « petits bobos ».

Les consultations pédiatriques sont planifiées avec les équipes éducatives et elles ont lieu à l'infirmerie. Ces jours-là, je me rends en amont sur le lieu de vie des enfants avec mes collègues afin d'organiser leur bon déroulement.

Ma fonction est alors bien repérée par les enfants et distincte de celle que j'occupe habituellement. L'occasion pour eux de me glisser à l'oreille leur souhait de « voir le Dr BADESCOU ».

Un besoin souvent irrésistible de « guérir » à la simple vue du médecin.

C'est pourquoi, en lien avec les éducateurs, nous essayons avec le Dr BADESCOU de répondre au mieux à leur envie d'être « écoutés autrement ».

Au-delà de la visite strictement médicale, ce lieu confidentiel traite de bien d'autres maux et permet par exemple aux enfants que l'on dit « parentifiés<sup>3</sup> » de lâcher prise et d'évoquer leurs préoccupations.

Tant de choses pourraient être évoquées, mais je me limite aujourd'hui à ce bref récit, qui je l'espère vous permettra d'imaginer ô combien l'accomplissement de cette mission est plaisante, que ce soit lorsque nous échangeons nos pratiques avec Elisabeth BADESCOU, ou lorsque j'entends cette petite phrase : « **Mireille, quand est-ce que tu me pèses et que tu me mesures ? Je veux savoir si j'ai grandi** ».



<sup>3</sup> Processus interne à la vie familiale qui amène un enfant ou un adolescent à prendre des responsabilités plus importantes que ne le voudraient son âge et sa maturation dans un contexte socioculturel et historique précis et qui le conduisent à devenir un parent pour ses parents ou pour ses frères et sœurs. 15



## Aux 4 coins des Nids

### Ce qu'il s'est passé La Table Ronde

Le samedi 5 octobre 2013 lors de la soirée de Gala qui célébrait les 45 ans d'existence de La Table Ronde<sup>4</sup> de Dieppe, son Président Stéphane Barbier a remis un chèque de 1 000 € à été à l'association Les Nids. Cette somme va contribuer à organiser un arbre de Noël, le 8 décembre prochain, au profit des enfants des Nids.

### Au plus près des familles



Visite sur notre stand de M. Edouard Philippe (à gauche sur la photo), Maire du Havre

L'association Les Nids a participé aux fêtes du quartier du Havre (76), celle de l'Eure et de Tourneville, en tenant des stands où administrateurs et professionnels étaient là pour représenter la diversité des missions développées au Havre et informer le public des causes que Les Nids défendent. Ces fêtes, portées par la Ville, sont placées sous le signe du « bien vivre ensemble ». Elles ont vocation à témoigner des actions de proximité faisant citoyenneté et solidarité au sein de lieux symbolique-

ment forts pour les Havrais, berceau de l'appartenance portuaire de la Ville.

### En coulisses, des jeunes très impressionnés

Un groupe de jeunes de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) de Darnétal (76) a eu le privilège, par l'intermédiaire de Cultures du cœur Haute-Normandie, d'être convié à pénétrer dans les coulisses du spectacle « La cathédrale de lumière ». Cédric MAUGIS, projectionniste du « son et lumière » de la cathédrale de Rouen, a pris le temps de leur expliquer le fonctionnement de l'imposant matériel nécessaire à ces projections. Il les a même autorisés à lancer eux-mêmes le dispositif...

### Relooking solidaire chez les ados



Vendredi 13 septembre 2013, la Fondation ONET a organisé sa Journée Nationale Solidarité et Logement. Simultanément dans 12 villes de France, plus de 230 colla-

borateurs du Groupe de services et d'ingénierie ONET se sont ainsi mobilisés. « Cela permet à chacun d'agir en cohérence avec ses valeurs et en responsabilité vis-à-vis de la Société » précise Elisabeth COQUET-REINIER, Co-Présidente de la Fondation. En Normandie, c'est la maison d'enfants des Nids, située à Montville (76) et qui accueille au quotidien 26 jeunes dans le cadre d'un placement, qui a bénéficié de la mobilisation des salariés d'ONET et de la générosité de la Fondation pour la prise en charge des frais relatifs aux travaux.

Dès l'aube, une équipe de 8 bénévoles enthousiastes était là, « tenue de travail exigée » et rouleaux à la main ! Bien décidée à relever le défi : réhabiliter en une journée l'espace de vie des adolescents, celui dans lequel ils prennent leurs repas, regardent la télévision, lisent... Tout s'est déroulé dans une ambiance conviviale à l'abri des regards. Malgré un timing très serré, le chantier s'est terminé dans les temps.



Les jeunes ont pu alors découvrir vers 22h leur nouvel espace totalement rénové et décoré dans une ambiance newyorkaise spécialement pensée pour coller à leur

univers. Des attentions toutes particulières qui changent leur quotidien. Ce type d'élan de solidarité dépasse très largement le cadre du mécénat d'entreprise. Il crée un véritable échange entre les bénévoles, les jeunes et les équipes de professionnels. C'est donc tout naturellement que les jeunes ont souhaité clôturer ce projet par un moment de convivialité qui s'est déroulé le vendredi 18 octobre 2013, leur permettant d'exprimer aux bénévoles, à leur façon et avec leurs mots, leur profonde reconnaissance. Bravo et merci !

### Les jeunes de l'ITEP à la camp'âne



La Fondation Sommer vient d'accorder un soutien financier de 9 400 € à l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) des Nids basé à Serquigny (27). Cette somme va contribuer au financement de son « activité âne », mise en place au sein de la ferme Mathou pour 8 enfants. Ce projet porte sur des séances hebdomadaires avec l'animal, encadrées par deux professionnels diplômés (1 de l'ITEP, 1 de la Ferme) et se concrétise par un séjour d'été en randonnée avec les ânes. Il s'inscrit dans la prise en charge globale de soin de ces jeunes qui, engagés dans un processus handicapant, nécessitent une prise en charge adaptée. La présence de l'animal apportant beaucoup de bienfaits, c'est un outil de premier plan qui participe à leur construction psychologique.

### Une course qui a du sens

Le Rouennais Cédric VAUGEON a décidé de se lancer dans le projet un peu fou de participer au 29<sup>ème</sup> Marathon des Sables qui aura lieu en 2014 dans le désert Marocain. Une course d'ultra-endurance qui se déroule en six étapes, sur 7 jours

pour un total de 250 km. Mais courir sous 40°C ne lui suffisait pas...



Cédric a souhaité le faire pour une association de sa région, Les Nids. Un engagement qui va bien au-delà d'une adhésion au principe, devenu classique, d'associer sa course à une action caritative. Il partage régulièrement des moments forts avec les enfants accueillis aux Nids, autour du thème du marathon.

### « Bem-vindo a Portugal » aux enfants du Havre



Encadrés par une équipe de 4 éducateurs, 16 jeunes accueillis au quotidien dans la maison d'enfants des Nids du Havre (76) ont pu partir, cet été encore, dans un petit village de pêcheurs à Apulia au nord de Porto. Au programme : des découvertes qui ont commencé dès le décollage de l'avion, un dépaysement culturel et gastronomique, de nombreux partages grâce à des amitiés sincères nouées avec les jeunes Portugais du centre de vacances...

### Un fidèle geste de solidarité

3 millions d'enfants sont privés de vacances et de tout ce qu'elles apportent !

Pour participer à la lutte contre cette injustice, le Lions Club Dieppe doyen est engagé aux côtés de l'établissement des Nids basé à Dieppe (76) depuis une dizaine d'années. Un choix réfléchi et engagé de ses membres qui permettent ainsi en co-financement avec la CAF, à des enfants en grande difficulté, qui sinon n'iraient pas en vacances, de partir en colonie de vacances chaque été. En juillet de cette année, ce sont donc 9 enfants de Dieppe et Neuville qui sont partis une semaine à Graye-sur-Mer en Basse-Normandie. La mer, la campagne et les copains, autant de souvenirs qui resteront gravés dans leur mémoire.

### La voile pour tous



Cet été, une quarantaine de jeunes de 11 à 18 ans du territoire havrais (76) suivis par différents établissements de l'association Les Nids a eu la chance de participer à des journées d'initiation à la voile, réalisées dans le cadre du programme Ville Vie Vacances (VV), cofinancé par la ville du Havre, l'état (ACSE) et l'association Les Nids. A l'issue de ces journées, certains jeunes ont pu participer à une mini-croisière de 2 jours en mer. Une magnifique expérience à renouveler.

### Kiwanischef, une recette sociale et solidaire



Les membres du Club Kiwanis, soucieux d'apporter aux enfants en difficulté une aide concrète mais ludique, ont imaginé le Kiwanischef. Ce projet permet à des petits groupes d'enfants, vivant au quotidien dans les maisons d'enfants des Nids, de s'essayer derrière les marmites, sous forme de cours de cuisine dispensés par les chefs eux-mêmes. Mais aussi de découvrir un métier et « pourquoi pas de créer des vocations !!! ». Merci à Arnaud BREITENBACH du restaurant le Dominion à Mont-Saint-Aignan (76) et à Sylvianne SONNEVILLE du restaurant Grill des champs à Sainte-Marie-des-Champs (76) d'avoir ouvert leur porte aux jeunes.

### La fête du cheval



La 24<sup>ème</sup> édition de la fête du cheval de la maison d'enfants des Nids de Longueville-sur-Scie (76) nous a permis cette année de rejoindre les héros de notre enfance : Thierry la Fronde, la Fée Clochette, Peter Pan, Zorro, les Schtroumpfs, Astérix et Obélix, Lucky Luke et les Dalton... Ce spectacle est le fruit du travail mené durant l'année par les équipes pédagogiques, autour de l'activité cheval comme outil d'équilibre affectif, d'apaisement, d'apprentissage des règles, de dépassement de soi-même et de développement de l'imaginaire pour les enfants. Cette manifestation est un moment extrêmement fédérateur où chacun a sa place. Une tradition qui permet aux 26 enfants qui y sont accueillis au quotidien, de se mobiliser autour d'un événement festif et d'un thème qui leur tient à cœur, mais aussi d'ouvrir les portes de l'établissement aux parents, aux familles des alentours, aux anciens et aux partenaires pour favoriser les échanges, dé-stigmatiser le placement et permettre de poser un autre

regard sur ces jeunes. Félicitations aux enfants, aux équipes et aux bénévoles !

### La chorale des enfants

La petite chorale de la maison d'enfants du Havre (76) et l'Odéa ont ensoleillé la ville, le dimanche 2 juin 2013, pour le plus grand plaisir des spectateurs : parents, bénévoles, professionnels...

### L'Armada des Nids

Le Pôle adolescents des Nids à Yvetot (76) s'est lancé un pari fou : participer à la grande pagaille 2013. Ce projet, porté par un éducateur en formation, a fédéré 6 jeunes de la maison d'enfants pendant un an. Il a d'abord fallu construire leur OFNI (Objet Flottant Non Identifié). Au programme : menuiserie, récupération de matériaux, peinture, soudure... Cet atelier s'est déroulé, pour des raisons d'équipement, au sein du CHRS Émergences de Grémonville. Mais la présence des jeunes sur le site a également permis de nombreux échanges et de belles rencontres avec les bénéficiaires du CHRS. L'un d'entre eux a même ainsi découvert sa vocation et s'est inscrit dès la rentrée en apprentissage peinture. En ouverture de l'Armada, l'équipage composé de 3 jeunes et leur éducateur s'est donc jeté à l'eau avec pour mission d'atteindre l'autre rive du quai. Indice concernant l'embarcation : qu'est ce qui roule sur l'eau ? Réponse : la voiture de Mario Kart d'Yvetot.



Ils ont tenu 30 minutes sans couler, puis le pédalier les a lâchés, les forçant à abandonner. Cette aventure représente une grande réussite qu'ils ont su mener à terme avec assiduité. Elle leur a également permis de « jouer aux apprentis stars » puisqu'un journaliste de l'émission « Off ! Secrets et coulisses », présentée par

Alexandra ALEVEQUE, les a suivis à chaque étape, leur permettant même d'assister au plateau sur France 4 le 17 septembre 2013, soir de la diffusion du reportage sur les coulisses de l'Armada 2013.

6 adolescents du service d'accueil de jour (SISP) du Havre (76) ont eu l'immense privilège d'embarquer pour un périple de 3 jours à bord de l'ARTEMIS, ancien baleinier hollandais des années 20 reconverti en bateau de croisière, pour une traversée de Dunkerque à Rouen : Direction l'Armada, pour l'ouverture.



Accompagnés d'un éducateur et d'un professeur, ils ont pu participer pleinement à la vie du navire, après un petit temps d'adaptation pour les plus sujets au mal de mer... Ils ont aidé à la manœuvre : hissé les voiles, accroché les bouts, nettoyé le pont... Mais ils ont surtout pu échanger avec l'équipage composé de marins hollandais, allemands et russes. Des liens se sont créés entre l'équipage et les adolescents. Ils sont rentrés des images et des souvenirs plein la tête.

### Le golf : un jeu pour les enfants



Le Lions Club Rouen Vallée de Seine a organisé un concours de golf « pitch, putt & drive » au profit des Nids au Centre d'entraînement golfique de Bois-Guillaume (76). De nombreuses entreprises mécènes se sont également associées à cette événement afin de permettre de récolter près de 4 500 €. Cette somme va être utilisée afin de financer une structure de jeux extérieurs pour la maison d'enfants Les Nids de Montville (76) qui accueille au quotidien 26 enfants placés.

## Rencontre avec Yannick NOAH en toute simplicité

Le Cesi de Mont-Saint-Aignan (76), organisme de formation professionnelle et de qualification, a organisé dans ses locaux



une rencontre entre Yannick NOAH et ses étudiants afin d'aborder les clés de la réussite, la reconversion, le management et la motivation. Tous ont souhaité partager ce moment privilégié avec l'association Les Nids en permettant à un groupe de jeunes d'assister au débat mais surtout à un adolescent de participer à la table ronde. Yannick NOAH, fidèle à son image de personnage accessible et à l'écoute des jeunes, s'est livré en toute simplicité à un jeu de question réponses sur son parcours, son rapport à la victoire et à l'esprit d'équipe, ses espoirs mais aussi ses doutes,... Derrière ses anecdotes et son humour irrésistible, la preuve que « tout est possible » quand on y croit et quand on s'en donne les moyens et ce peu importe d'où l'on vient. Bien évidemment, pour atteindre ses buts, il faut du temps, il faut y croire, il faut apprendre à ne pas regretter.

## Podium pour les jeunes des Nids



Fidèle à la tradition, Luc LESIEUR, éducateur au Pôle adolescents des Nids à Yvetot (76), a emmené un groupe d'adolescents dans la grande aventure sportive annuelle du Challenge Michelet. Cette année, les jeunes ayant réussi les sélections ont eu la joie de participer à la semaine de compétition qui s'est déroulée à Istres (13) en mai dernier. Leurs performances et leur comportement irréprochable ont permis à un grand nombre d'entre eux de monter sur le podium et de repartir avec une médaille, dont ils sont très fiers. D'autant plus qu'à la surprise générale, Madame Christiane TAUBIRA, Garde des Sceaux, est venue remettre les récompenses en personne !

## ITEP : de l'ombre à la lumière

L'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) des Nids à Serquigny (27) a réalisé un court-métrage « fait maison » intitulé « Investigation très spéciale ». Il est le fruit d'un projet porté par l'ensemble du groupe, enfants comme éducateurs. L'objectif étant de faire découvrir le quotidien dans cette institution et de mettre en avant les volets thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques des prises en charge. Une occasion pour ces jeunes pour qui l'expression n'est pas chose facile, de dépasser leurs difficultés, de se valoriser, mais aussi de permettre de porter un autre regard sur le handicap. Le résultat : une "belle surprise humaine" !

## Une ambiance chaleureuse



La Salle des Familles à Rouen (76) qui permet aux enfants placés en famille d'accueil de rencontrer leurs parents, a enfin fait peau neuve. Elle permet ainsi d'être propice aux échanges en proposant des supports d'interaction et de favoriser la construction des liens entre parents et enfants. Ces enfants ont besoin de rêver et de se projeter dans le plaisir de jouer avec leurs parents à des jeux ordinaires. Ce réaménagement les aide à se retrouver et à partager des moments de vie agréables.

Erratum : ce projet a en partie été financé par le Club Inner Wheel Boucle de la Seine (78) et non pas des Yvelines.

## Nous souhaitons une excellente retraite, bien méritée à :

- Annick LAMBERT, *Educateur spécialisé à l'AEP*
- Alain LEGER, *Educateur spécialisé au BSPS*
- Thierry HACHE, *Ouvrier qualifié au CEH*
- Claudine LE CAM, *Educateur spécialisé au CEH*
- Jacques LE CRONC, *Educateur spécialisé au CEH*
- Claire VITIELLO, *Educateur spécialisé au CEH*
- Jean-Paul RODRIGUEZ, *Agent de service Intérieur à Doudeville*
- Martine BOISSEY, *Agent de service Intérieur au Centre Educatif*
- Daniel DECULTOT, *Agent de service Intérieur au Centre Educatif*
- Chantal LANGLOIS, *Agent de service Intérieur au Centre Educatif*
- Alain LABOULAIS, *Ouvrier qualifié au SEP*
- Pascale VALLOIS, *Assistante familiale au SPF*

Inscription libre et gratuite

➤ Plus d'infos sur [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

## Journée Internationale des Droits de l'Enfant

7<sup>e</sup> C O L L O Q U E  
AGIR DANS LE MILIEU

PRATIQUES INNOVANTES DE  
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Mercredi 20 novembre 2013  
à Mont-Saint-Aignan

